

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

6 FÉVRIER 2014

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Demande de subvention  
auprès du Conseil  
Général des Yvelines  
pour l'enfouissement des  
réseaux dans l'allée des  
Carrières**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 10 février 2014  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 7 février 2014  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 février 2014

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 6 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 30 janvier deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Madame GUERRY, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS\*

\*Monsieur BIHOUIS (sauf pour le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2013)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BATTISTELLI à Madame BOUTIN  
Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER  
Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur LAMY  
Madame NICOT à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC  
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA

**Étaient absents :**

Madame GOMMIER  
Monsieur PERRAULT

**Secrétaire de séance :**

Madame GUERRY

**N° DE DOSSIER** : 14 A 07

**OBJET** : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DANS L'ALLEE DES CARRIERES

**RAPPORTEUR** : Monsieur CHARREAU

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Général des Yvelines apporte son soutien aux collectivités qui engagent des opérations d'insertion de réseaux électriques et de télécommunications dans leur environnement. Ces travaux peuvent être financés à hauteur de 30% des dépenses subventionnables plafonnées à 70.000 € H.T.

Les travaux d'enfouissement prévus dans l'allée des Carrières interviendront préalablement à la réfection de la voirie qui a été inscrite dans le plan triennal d'action de la Ville. Cette opération répond aux critères d'éligibilité fixés par le Conseil Général des Yvelines.

Cette subvention vient compléter la demande formulée auprès du SEY78 (Syndicat d'Energie des Yvelines) via le SIDEYNE (Syndicat Intercommunal d'Electricité des Yvelines Nord-Est) à hauteur de 40% du montant hors taxes des travaux pour l'enfouissement des réseaux électriques.

Le montant des travaux est estimé à 27 773 € H.T. soit une subvention du SEY78 à hauteur de 7 409,60 € et une subvention du Conseil Général des Yvelines à hauteur de 8 331,90 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Général des Yvelines pour l'enfouissement préalable à la réfection de la voirie de l'allée des Carrières.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Général des Yvelines pour l'enfouissement préalable à la réfection de la voirie de l'allée des Carrières et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC  
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines